

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

---

COMITÉ NATIONAL DE GÉOGRAPHIE

COMMISSION DE L'ATLAS NATIONAL

---

ATLAS DE BELGIQUE

PLANCHE 21

---

# DENSITÉ DE LA POPULATION

PAR

M.-E. DUMONT



1957

---

Sorti des Presses  
de l'Institut Géographique Militaire  
La Cambre — Bruxelles

---

*Le Comité national de Géographie et la Commission de l'Atlas laissent aux auteurs l'entière responsabilité des opinions émises dans les articles destinés aux Commentaires de l'Atlas de Belgique.*

# DENSITÉ DE LA POPULATION.

(PLANCHE 21.)

## I. — LA CONFECTION DE LA CARTE.

Les statistiques qui ont servi à dresser cette carte de la densité de la population en Belgique ont été communiquées par l'Institut National de Statistique. Ce sont les chiffres du dernier recensement, celui du 31 décembre 1947, qui ont été publiés entretemps (1). La 18<sup>e</sup> colonne du 6<sup>e</sup> chapitre de cette publication (2) donne la densité moyenne de la population par km<sup>2</sup> et par commune. Cette densité, calculée en raison de la population légale totale et de la superficie totale de chaque commune, est donc une simple densité arithmétique.

La commune est la plus petite division administrative pour laquelle ces données existent pour tout le pays. Bien que l'emploi des superficies des communes comme base de calcul pour la densité de la population soit discutable, et parfois non sans raison à cause du caractère souvent artificiel de ces limites administratives, il faut admettre cependant que nos communes correspondent dans la plupart des cas aux unités les plus petites et aux cellules les plus restreintes de notre vie sociale, économique et politique (3).

Les 2.670 communes belges présentent des densités très diverses allant de 10 habitants par km<sup>2</sup> (Brûly-de-Pesche, arrondissement de Philippeville) à 24.839 habitants par km<sup>2</sup> (Saint-Josse-ten-Node dans l'agglomération bruxelloise).

Avant toute interprétation, ces densités devaient être représentées cartographiquement avec le plus de fidélité possible.

Pour que la carte soit encore lisible ces densités doivent évidemment être représentées par groupes. Afin de se faire une idée claire de l'échelonnement des densités, il a fallu d'abord classer toutes les communes belges suivant leur densité de population. Nous espérons trouver dans la courbe de fréquence des densités, des indications utiles qui nous éclaireraient sur la façon dont il fallait délimiter les groupes de densité (4). Malheureusement cette courbe de fréquence ne présente pas les dépressions souhaitées qui nous auraient permis de délimiter les groupes de densités sur une base rationnelle et nous avons été obligés de recourir à une division plus arbitraire.

Nous nous trouvons devant le problème inévitable de concilier d'une part l'introduction d'un très grand nombre de subdivisions, afin de pouvoir représenter le plus fidèlement possible les différentes densités de population avec un maximum de nuances, et d'autre part l'apparition de difficultés techniques lors de la reproduction déchiffrable d'une gamme étendue de couleurs.

---

(1) Institut National de Statistique [2].

(2) Opus. cit. p. 314 et suivantes.

(3) Cfr. M.-A. LEFEVRE [19], p. 53.

(4) Cfr. e.a. J.-W. ALEXANDER & G.-A. ZAHORCHAK, [6], p. 459. Voir aussi M.-E. DUMONT, [14], p. 184-185.

Nous avons fini par nous en tenir à une division des densités en onze groupes. Il nous a semblé qu'il allait de soi que cette division en groupes ne pouvait se faire sur une base arithmétique, les petites différences dans la densité étant de plus grande importance pour les petits chiffres de densité que pour les grands; notre échelle devait donc présenter de plus petits espaces entre les petites densités qu'entre les grandes.

Au moyen de la liste complète des densités de population par commune, classées suivant une ligne ascendante, et après plusieurs coups de sonde, nous avons décidé de considérer les groupes de densités suivants :

de 10 à 25, de 25 à 50, de 50 à 100, de 100 à 150, de 150 à 200, de 200 à 300,  
de 300 à 500, de 500 à 1.000, de 1.000 à 3.000, de 3.000 à 5.000 et de 5.000 à 25.000.

Pour pouvoir ranger les communes dans leurs groupes respectifs lorsque se présenteraient des cas à cheval sur deux groupes, nous avons calculé la densité à une décimale près, donnant ainsi une solution arithmétique à toutes les difficultés.

L'exécution manuscrite originale eut lieu sur la carte existante de Belgique à l'échelle de 1/320.000<sup>e</sup>, comportant les subdivisions administratives du territoire. Elle a été réduite à l'échelle prescrite, soit à 1/500.000<sup>e</sup>, par les dessinateurs de l'Institut Géographique Militaire. Les limites entre les communes appartenant au même groupe de densité ont été supprimées à cette occasion. Cette simplification élimine une surcharge de la carte de fond; les limites communales auraient d'ailleurs été une nuisance pour la reproduction uniforme des nuances et pour la lisibilité de la carte, là où se présente un réseau très serré de ces limites, par exemple dans le sud de la province de Limbourg et dans le nord de la province de Liège. Seules les frontières des provinces ont été maintenues dans tous les cas. Afin de faciliter l'orientation, les principaux canaux et rivières ont été indiqués ainsi que le nom des neuf chefs-lieux de province, ceci également dans le but de conserver une certaine uniformité avec la plupart des cartes à 1/500.000<sup>e</sup> de « l'Atlas National de Belgique ».

En ce qui concerne le choix des couleurs, la préférence a été donnée à une représentation qui serait suggestive.

Dans ce but nous avons rejeté par principe l'emploi de deux gammes de couleurs contrastantes qui deviennent plus foncées, l'une vers les densités plus élevées, et l'autre vers les densités plus basses, ainsi que c'est le cas pour la carte de la densité de la population de la première édition de « l'Atlas National de France » (1), non seulement à cause de l'aspect, inesthétique, mais aussi à cause de l'impression faussée à première vue.

Pour être logiques, les teintes les plus foncées doivent représenter les densités les plus fortes et vice versa.

Il est d'autre part justifiable d'attirer l'attention sur les densités extrêmes, mais les densités basses ne peuvent en aucun cas être représentées par des couleurs foncées si la gamme des nuances veut refléter la répartition de la population d'une façon suggestive.

En suivant l'exemple des cartes de relief où les plaines sont représentées par une teinte verte, nous avons employé un vert pâle pour les densités de population les plus basses; nous n'avons donc pas suivi l'exemple de « l'Atlas de France » déjà nommé, et nous nous sommes plutôt inspirés du bel exemple de « l'Atlas de la République Tchécoslovaque » (2); pour les raisons données plus haut nous nous sommes limités à un seul ton vert pour le groupe le plus

(1) [3], pl. 72-75 : *Densité de la population en 1931*. La gamme des teintes bleues qui deviennent plus foncées pour les petites densités donne, à notre avis, une impression faussée.

(2) [4], pl. 16 : *Densité de la population*.

bas des densités de 10 à 25 habitants par km<sup>2</sup>, pour nous en tenir ensuite à une échelle de teintes fonçant graduellement du beige clair au brun.

L'exécution technique de l'impression des teintes a été effectuée par les soins de l'Institut Géographique Militaire. Si, en tant qu'auteur, nous aurions préféré un contraste encore plus grand entre les différentes nuances, ce qui aurait facilité la lecture et éliminé le doute possible lors de la comparaison entre une certaine couleur sur la carte et la division correspondante de l'échelle, nous devons rendre hommage à l'exécution technique très difficile de cette carte en couleurs.

La carte annexe (carte synthétique de la densité de la population) à l'échelle de 1/2.000.000<sup>e</sup> est une simplification de la carte principale; elle a pour but de donner un aperçu plus clair et plus géographique aussi de la répartition régionale de la population.

En premier lieu, nous avons réduit le nombre de groupes de densités à 5, soit de 10 à 50, de 50 à 150, de 150 à 300, de 300 à 1.000 et de 1.000 à 25.000. Ensuite nous avons négligé les densités exceptionnellement basses ou hautes d'étendue réduite et situées dans des surfaces importantes de densité homogène.

## II. — ANALYSE DE LA CARTE.

Ce chapitre a simplement pour but d'indiquer la localisation des différents groupes de densités. Un plus ample commentaire sera fait après l'observation des faits et l'analyse de la carte.

### 1. DENSITES DE 1.000 A 3.000, DE 3.000 A 5.000 ET DE PLUS DE 5.000 HABITANTS PAR KM<sup>2</sup>.

On trouve des densités de plus de 3.000 habitants par km<sup>2</sup> dans les agglomérations de Bruxelles, Anvers, Liège, Gand et Charleroi; la densité de la population dépasse même assez souvent les 5.000 habitants par km<sup>2</sup> et plusieurs fois les 10.000 dans des parties plus ou moins étendues de ces agglomérations, entre autres dans sept communes de l'agglomération bruxelloise (Saint-Josse-ten-Node, Saint-Gilles, Etterbeek, Schaerbeek, Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean et Koekelberg), dans l'agglomération anversoise (Borgerhout) et gantoise (Ledeborg). La population dépasse aussi les 5.000 habitants par km<sup>2</sup> à Verviers, Louvain, Grammont et Enghien; les 3.000 dans deux stations balnéaires de la côte (Ostende et Blankenberge) ainsi qu'à Namur, Zottegem, Binche, Genappe et à Pâturages (1), ce qui attire déjà l'attention sur le Borinage.

Les agglomérations de Bruxelles, Anvers, Liège, Gand et Charleroi sont complétées par des densités dépassant les 1.000 sans atteindre les 3.000 habitants par km<sup>2</sup>; de semblables

(1) Nous pouvons déjà faire remarquer que la densité particulièrement élevée de certaines communes provient plus d'une étendue restreinte que d'un chiffre élevé de la population :

Grammont . . . . .	11.208 habitants	190.82 Ha	5.905 habitants par km <sup>2</sup> ;
Enghien . . . . .	4.428 habitants	79.13 Ha	5.597 habitants par km <sup>2</sup> ;
Zottegem . . . . .	6.141 habitants	161.34 Ha	3.806 habitants par km <sup>2</sup> ;
Binche . . . . .	10.623 habitants	353.92 Ha	3.002 habitants par km <sup>2</sup> ;
Genappe . . . . .	1.827 habitants	58.79 Ha	3.125 habitants par km <sup>2</sup> ;
Pâturages . . . . .	10.296 habitants	332.19 Ha	3.099 habitants par km <sup>2</sup> .

densités se présentent également à Namur, Louvain et Verviers; il en est encore de même à Mons et dans une grande partie du Borinage, à La Louvière, dans une grande partie du Bassin du Centre ainsi que dans un grand nombre de centres répartis sur l'ensemble du pays (1).

## 2. DENSITES DE 300 A 500 ET DE 500 A 1.000 HABITANTS PAR KM<sup>2</sup>.

Ces densités se joignent encore plus périphériquement aux agglomérations de Bruxelles, Anvers, Liège, Gand et Charleroi ainsi qu'à d'autres centres cités dans le paragraphe précédent (entre autres Ostende, Bruges, Louvain et Verviers). Elles sont nombreuses dans une bande qui s'étend le long de la Haine, de la Sambre et de la Meuse et qui continue le long de la Vesdre. Elles occupent de grands espaces dans le triangle situé entre Gand, Bruxelles et Anvers et même plus au Sud vers Audenarde, dans les vallées de la Lys et de la Mandel, le long de l'Escaut, de la Dendre, de la Senne et de la Dyle; elles font encore ressortir d'autres communes réparties sur tout le territoire (2) et apparaissent enfin, sans dépasser les 500 habitants par km<sup>2</sup>, comme les plus fortes densités du sud-ouest et du sud-est de la Campine et plutôt sporadiquement sur les plateaux de la Hesbaye, du Brabant et du Hainaut.

## 3. DENSITES DE 100 A 150, DE 150 A 200 ET DE 200 A 300 HABITANTS PAR KM<sup>2</sup>.

Au nord d'une ligne qui suit d'assez près la limite septentrionale de la province du Hainaut, de l'arrondissement de Nivelles et de la province de Liège, ces densités complètent à peu près partout en Belgique les densités citées dans les paragraphes précédents.

Ceci n'empêche qu'il existe cependant encore quelques territoires relativement importants, que nous préciserons plus tard, au nord de cette ligne où la densité de 100 n'est pas atteinte. Mais à part ces endroits, la densité est pratiquement partout d'au moins 100 habitants par km<sup>2</sup> au nord de la ligne précitée. Elle s'élève même souvent jusqu'à 200 à 300 habitants par km<sup>2</sup> pour le remplissage du triangle entre Bruxelles, Anvers et Gand, ainsi que vers Audenarde. Il en est de même pour le centre de la Flandre Occidentale ou « Houtland », pour de vastes parties du Pays de Waas, pour la partie méridionale de la Campine y compris le « Hageland », et pour le remplissage le long de la côte.

A la périphérie de ces noyaux de densité relativement élevée et en dehors des endroits cités, la fréquence des densités de 200 à 300 habitants par km<sup>2</sup> diminue graduellement pour faire place à celles de 150 à 200, ou de 100 à 150.

Au sud de la limite indiquée plus haut, les densités dépassant 100 habitants par km<sup>2</sup> sont rares, sauf dans la région déjà nommée et qui s'étend le long de la Haine, de la Sambre, de la Meuse et de la Vesdre et qui se remplit maintenant au moyen de densités situées entre 150 et 300; des densités de 100 à 300 habitants par km<sup>2</sup> apparaissent également le long de la frontière française de la province de Hainaut, le long des vallées de l'Escaut, de la Sennette

(1) Citons entre autres dans l'ordre décroissant des densités de population, Audenarde, Diest, Mouscron (y compris Herseaux), Boom (y compris Niel, Terhagen et Willebroek), Nieuport, Alost, Malines, Tournai, Herve, Courtrai (y compris Bissegem), Rupelmonde, Arlon, Tirlmont, Dixmude, Huy, Saint-Nicolas, Bruges, Roulers, Menin, Isegem, Termonde, Ypres, Denderleeuw, Tongres et Ninove, qui ont tous une densité comprise entre 1.000 et 3.000 habitants par km<sup>2</sup>.

(2) Entre autres le long de la côte à La Panne, Heist et Middelkerke avec des densités de 500 à 1.000, ou à Knokke, Wenduine et Bredene avec des densités de 300 à 500; à l'intérieur du pays à Athus, Genval, Lierre, Malmédy, Renaix, Visé, Zelzate, Wetteren, Hasselt, Ath, Aarschot, Gembloux, Eeklo, Turnhout, Rixensart, Leuze et Hérentals avec des densités de 500 à 1.000, ou à Saint-Trond, Soignies, Furnes, Dinant, Wavre, Waremmé, Thuin, Bastogne, Nivelles et Gistel avec des densités de 300 à 500 habitants par km<sup>2</sup>.

et de la Dyle, ainsi que de celle de la Meuse en amont de Namur, dans le Pays de Herve et à certains endroits dans la région des cuestas dans le sud de la province de Luxembourg.

La densité de la population reste encore au-dessus de 100, sans le plus souvent atteindre les 150, sur le plateau limoneux hennuyer, brabançon et hesbayen, et sporadiquement dans la région du Condroz.

**4. DENSITES DE 10 A 25,  
DE 25 A 50 ET DE 50 A 100 HABITANTS PAR KM<sup>2</sup>.**

Ainsi qu'il a déjà été dit, les densités inférieures à 100 habitants par km<sup>2</sup> sont assez rares au pays flamand, sauf avec une étendue notable dans un petit nombre de régions :

- a) Dans les polders de la plaine côtière, du nord de la Flandre occidentale et le long de l'Escaut en aval d'Anvers;
- b) Dans le nord et l'est de la Campine.

La densité de la population y descend cependant très rarement au-dessous de 50 habitants par km<sup>2</sup> et seulement en trois communes des polders en dessous de 25 habitants par km<sup>2</sup> (1).

Par contre dès qu'on franchit vers le sud les limites de la province du Hainaut, de l'arrondissement de Nivelles et de la province de Liège, les densités inférieures à 100 deviennent très nombreuses et même progressivement dominantes.

Aussitôt que se trouve dépassée la bande de densités plus élevées située le long de la Haine, de la Sambre, de la Meuse et de la Vesdre, la densité de la population descend plus fréquemment en dessous de 50 habitants par km<sup>2</sup>, déjà dans la région du Condroz, mais surtout dans l'Ardenne où la densité inférieure à 50 habitants par km<sup>2</sup> devient prédominante et où elle descend même souvent en dessous de 25 habitants par km<sup>2</sup>, jusqu'à ce que soit atteinte la limite sud de l'Ardenne. Dans le sud de la province de Luxembourg la densité s'élève de nouveau fréquemment au delà de 50 et même quelques fois au-dessus de 100, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

**III. — COMMENTAIRE DE LA DENSITE  
DE LA POPULATION EN BELGIQUE.**

Il ressort de l'analyse et de la description de la carte que les 8.512.195 habitants de la Belgique sont très inégalement répartis sur les 30.507 km<sup>2</sup> de sa surface. La densité moyenne de 279 habitants par km<sup>2</sup> (ou une densité voisine) n'est nullement prédominante, mais en outre il s'y présente une gamme très diverse de densités allant d'une dizaine d'habitants par km<sup>2</sup> à une vingtaine de mille; elles se répartissent aussi en un enchevêtrement compliqué et irrégulier.

Evidemment, chaque densité, quelle qu'elle soit et où qu'elle se présente, a sa raison d'être et l'on doit pouvoir en rechercher la cause. Mais dans ce commentaire, qui sera forcément concis, il ne sera pas possible d'entrer dans beaucoup de détails, ni d'expliquer toutes les nuances, pas même dans la mesure inévitablement rudimentaire où elles ont été reproduites cartographiquement.

---

(1) Zoutenaai	. . . . .	28 habitants;	densité : 14 habitants par km <sup>2</sup> .
De Moeren	. . . . .	184 habitants;	densité : 15 habitants par km <sup>2</sup> .
Lampernisse	. . . . .	313 habitants;	densité : 22 habitants par km <sup>2</sup> .

La géographie portant avant tout de l'intérêt aux collectivités (1) et non aux exceptions, notre tâche peut déjà se simplifier dans ce sens; nous nous bornerons à commenter les grandes lignes de la répartition des diverses densités de population en Belgique; nous arriverons ainsi à une classification régionale et génétique des différents types de peuplement tels qu'ils se présentent actuellement sur l'espace disponible.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer que l'analyse de la carte, la simple constatation et la localisation des différents groupes de densités, se rapprochait déjà de l'explication; nous l'avons sciemment tue dans la partie analytique qui devait rester descriptive, pour la laisser apparaître dans cette partie-ci, plus interprétative, bien que nous soyons ainsi obligés de recourir à d'éventuelles répétitions.

### 1<sup>er</sup> GROUPE : DENSITES URBAINES ET INDUSTRIELLES.

#### 1<sup>o</sup> *Les grandes agglomérations urbaines et industrielles.*

Les taches les plus sombres de la carte correspondent aux différentes grandes agglomérations urbaines et industrielles, notamment à celles de Bruxelles, Anvers, Liège, Gand et Charleroi.

Elles sont caractérisées par des densités supérieures à 3.000 habitants par km<sup>2</sup>, et chaque fois dans l'une ou l'autre partie, qui n'est pas nécessairement le centre de cette agglomération, la densité y est supérieure à 5.000 habitants par km<sup>2</sup>. Ce sont en Belgique les points de concentration les plus importants de la production industrielle, les carrefours principaux du commerce et du trafic, auxquels peuvent s'ajouter diverses fonctions administratives dont la compétence s'étend soit à tout le royaume (la capitale Bruxelles) soit à leurs provinces respectives (Bruxelles, Anvers, Liège et Gand). Chacune de ces grandes agglomérations a ses déterminantes spécifiques et ses caractères dominants propres; citons pour Bruxelles sa situation centrale, qui en fait la plaque tournante des principales voies de communications et ses diverses entreprises commerciales et industrielles; pour Anvers l'estuaire de l'Escaut et le port; pour Gand le confluent de la Lys et de l'Escaut, le canal maritime de Terneuzen ainsi que ses industries textiles, métallurgiques et chimiques; pour Liège et Charleroi le bassin houiller, l'industrie lourde et diverses autres industries qui en découlent.

Ces agglomérations, chacune avec sa propre évolution historique, ont fini par créer le même phénomène géographique et démographique : de grandes agglomérations de populations urbaines qui ont largement dépassé leurs limites primitives, qui ont englobé ou débordé les communes limitrophes, qui ont provoqué un amoncellement serré d'hommes et de bâtiments caractérisé par la présence de bureaux, de magasins, d'entrepôts et de fabriques voisinant avec de vastes quartiers résidentiels, ouvriers et autres.

Les grandes agglomérations urbaines prénommées ne se bornent cependant pas aux taches qui indiquent une densité d'au moins 3.000 habitants par km<sup>2</sup>; elles s'étendent aussi jusqu'aux faubourgs qui ont une densité de population allant de 1.000 à 3.000 habitants par km<sup>2</sup>; elles continuent même jusqu'aux communes périphériques dont les habitants participent intensément à la vie citadine et où l'industrie, le commerce ou l'administration urbaines puisent le principal de leur main-d'œuvre. Les faubourgs immédiats ne sont pas seuls à former des entités géographiques avec leurs centres urbains respectifs; bien d'autres communes plus éloignées encore sont tellement redevables de leur existence à la ville voisine qu'elles vivent en réalité principalement en fonction de celle-ci; bien que spatialement séparées de la ville, bien que ne formant pas avec elle un paysage unique et homogène, elles sont comme la con-

(1) M.-A. LEFEVRE, [18], p. 16.

tinuation de la ville à travers la campagne environnante. La limite entre la ville et sa zone d'influence dont il s'agit ici est d'ailleurs difficile à tracer : elle ne peut être déterminée qu'après une étude détaillée sur le terrain; mais on peut affirmer que les régions ayant plus de 500 habitants par km<sup>2</sup>, qui sont détachées des grandes villes mais situées dans leur voisinage immédiat, appartiennent entièrement et sans aucun doute à leur zone d'influence prédominante et souvent exclusive.

## 2° Les bassins houillers.

Bien que les cinq grandes agglomérations citées soient les points capitaux de la concentration humaine en Belgique, elles ne sont cependant pas les seules à devoir leur existence à l'industrie et à la vie urbaine; celles-ci ont encore fait naître d'autres régions à densité de population élevée en particulier sur les bassins houillers; c'est d'ailleurs plus particulièrement le cas pour les agglomérations de Liège et de Charleroi, citées plus haut; les bassins houillers ont en plus donné naissance à :

- a) *La grande zone industrielle* qui s'est fixée sur le bassin houiller wallon le long du sillon Haine, Sambre et Meuse; le développement en fut d'ailleurs favorisé par ce réseau hydrographique canalisé et complété par des routes et des chemins de fer. Si la population n'y atteint plus, en dehors des grandes agglomérations, les énormes densités de 5.000 habitants par km<sup>2</sup> et très rarement les 3.000, elle dépasse cependant souvent les 1.000 habitants par km<sup>2</sup>.

Une région industrielle occidentale s'étend près des exploitations minières du bassin du Borinage, du bassin du Centre, du bassin de Charleroi déjà cité et de celui de la Basse Sambre jusqu'au delà de Namur; cette ville-ci, bien que pratiquement privée d'exploitation minière, a bénéficié de son voisinage industriel et a su se développer jusqu'à un niveau démographique comparable à celui des autres centres miniers en tant que chef-lieu de province, ville touristique et centre de communications.

Une région industrielle orientale commence sporadiquement grâce à quelques industries de transformation situées entre autres près d'Andenne et de Huy, pour s'étendre ensuite de façon continue à l'est d'Engis jusqu'au delà de la Meuse et de l'Ourthe. Le paysage de ce bassin liégeois y porte les rudes stigmates de l'extraction intense de la houille, des industries métallurgiques, chimiques et autres qui en dérivent et du grouillement humain qu'elles engendrent.

La main-d'œuvre fixée sur place est cependant insuffisante pour toutes ces industries; comme elles doivent également en recruter dans le voisinage, cette zone industrielle a en outre donné lieu à une très forte concentration de la population dans une région nettement plus large que le bassin houiller lui-même; ces régions avoisinantes qui vivent en grande partie en fonction de la région industrielle proprement dite peuvent présenter des densités de population allant jusqu'à plusieurs centaines d'habitants par km<sup>2</sup>, suivant les circonstances locales.

- b) *Le bassin houiller campinois*, dont l'exploitation a seulement commencé pendant la première guerre mondiale, n'a pas encore engendré une industrialisation aussi forte ni des densités de population aussi élevées que dans le bassin houiller wallon; grâce à la construction plus aérée de cités-jardins modernes, elles n'y seront d'ailleurs probablement jamais atteintes; les principaux centres habités y sont marqués par des densités supérieures à 300 habitants par km<sup>2</sup> qui dépassent rarement les 500 et n'atteignent jamais les 1.000. Grâce à ce bassin houiller campinois, Hasselt, le chef-lieu de province voisin, a acquis de nouvelles forces vitales; il en est de même pour

certaines centres industriels situés le long des canaux campinois et du canal Albert, mais jusqu'à présent ils apparaissent très peu sur cette carte de la densité de la population.

3° En dehors des grandes agglomérations et des régions houillères de la Wallonie et de la Campine, il existe encore *d'autres régions industrielles*; elles sont également causes de densités de population plus élevées, qui y atteignent au moins 300 habitants par km<sup>2</sup> et y dépassent souvent les 1.000.

- a) *Les centres textiles de Courtrai et de Verviers*. Le premier est caractérisé en ordre principal par la présence de l'industrie linière, qui s'est développée en même temps que d'autres industries dans toute la région de la Lys et de la Mandel; le second est un centre de l'industrie de la laine qui s'est étendue dans la majeure partie de la vallée de la Vesdre (1).
- b) La zone industrielle qui s'étend en direction N.S. dans la *vallée de la Senne et de la Senette*, le long des canaux de Charleroi et de Willebroek. Plusieurs facteurs ont puissamment favorisé le développement industriel de cette région : la présence de Bruxelles en son centre, les communications par rail et par eau d'une part avec Charleroi et le bassin houiller wallon dans le sud, d'autre part via le Rupel avec ses briquetteries et l'Escaut avec le port d'Anvers, dans le nord.
- c) Citons encore l'industrie sidérurgique dans le sud du Luxembourg, avec Athus comme centre principal, et aussi tous les îlots qui apparaissent sur la carte avec des densités supérieures à 300 habitants par km<sup>2</sup>; ce sont toutes des localités ranimées par des fonctions soit urbaines, soit industrielles. Il en est ainsi le long de l'Escaut supérieur, le long de la Dendre ou du canal de Louvain et de la Dyle; citons en particulier Louvain et ses environs, de même que le vieux Bruges et ses communes limitrophes auxquelles le canal maritime vers Zeebrugge et le tourisme ont insufflé un regain d'activité, la Meuse en amont de Namur qui est également avantagée par le tourisme (e.a. Dinant) ainsi que bien d'autres petits centres urbains isolés; ils peuvent être avantagés par un carrefour de voies de communications diverses, ils peuvent assumer certaines fonctions administratives, intellectuelles, libérales, hospitalières, commerciales ou bien d'autres encore qu'ils mettent au service d'un voisinage plus ou moins étendu; ils peuvent vivre du tourisme ou, sans appartenir à un complexe industriel plus étendu, remplir l'une ou l'autre fonction industrielle; grâce à ces conditions d'existence particulières la densité de la population peut y dépasser 1.000 habitants par km<sup>2</sup> ou atteindre à peine quelques centaines (2) selon leur importance ou selon la plus ou moins grande étendue de leur territoire (3). Le caractère urbain de ces

(1) La densité moyenne de la population d'Eupen (163 habitants par km<sup>2</sup>) ne reflète pas suffisamment l'importance de cette commune de 14.545 habitants; une très grande partie de son territoire (superficie totale de 9.937 Ha) est couverte de bois inhabités.

(2) Rappelons en dehors des régions déjà citées, quelques-uns de ces centres à caractère urbain plus ou moins prononcé, ainsi que leurs fonctions respectives, par exemple : Furnes (marché) et Gistel (centre du commerce de détail et résidence de migrants alternants) dans les Polders maritimes; Renaix (industrie textile), Saint-Nicolas (id.) ou Ypres (fonctions administratives et tourisme) en Flandre intérieure; Turnhout (industries diverses) et Herenthals (industrie textile) en Campine ou Aarschot et Diest (marchés agricoles) à sa limite méridionale; Tirlemont (industrie sucrière), Gembloux (institut supérieur d'agriculture, industries de transformation), Saint-Trond et Tongres (marchés agricoles) en Hesbaye; Nivelles (marché agricole et industries diverses) en Brabant; Soignies (carrières), Enghien (tissage) ou Binche (fabriques de confection) dans le Hainaut; Herve (marché agricole et industries agricoles) dans l'Entre-Vesdre-et-Meuse; Neufchâteau (marché au bétail, tourisme), Bastogne (centre ferroviaire), Malmédy et Houffalize (tourisme et tanneries) dans l'Ardenne; Arlon (chef-lieu de province et marché agricole) dans le Bas-Luxembourg.

(3) Voir aussi note (1), p. 5.

agglomérations peut cependant être minime ou fortement atténué, si bien que dans plusieurs cas on peut plutôt les considérer comme des bourgs ou des villettes rurales.

- d) Citons encore en particulier la *région côtière* : sans sous-estimer l'importance des ports et de la pêche notamment à Ostende, nous pouvons dire cependant qu'elle vit essentiellement du tourisme. La côte de la Mer du Nord et la région des dunes devient petit à petit en Belgique un collier de lieux de vacances qui s'étend d'une façon presque ininterrompue de La Panne à l'ouest à Knokke et Le Zoute à l'est, tous ces centres de villégiature y font monter la densité de la population jusqu'à quelques centaines et par endroits au delà de 1.000 habitants permanents par km<sup>2</sup>, densité qui s'accroît plusieurs fois encore pendant la saison balnéaire.

L'importance de la population permanente de cette zone cotière est d'ailleurs généralement insuffisamment rendue par les densités moyennes de la population : le territoire des communes en question s'étend beaucoup plus à l'intérieur des terres que les plages et lieux de séjour proprement dits, il continue au delà des dunes jusque dans les polders, ce qui diminue sensiblement la densité moyenne de la population calculée sur la superficie totale des communes respectives.

## 2<sup>e</sup> GROUPE : LES DENSITES SEMI-INDUSTRIELLES, SEMI-RURALES.

Sans être elles-mêmes des centres urbains ou industriels, ou sans être rattachées directement à des agglomérations urbaines ou industrielles, de grandes parties rurales de la Belgique, sont cependant influencées à un tel point par l'activité industrielle ou urbaine voisine, qu'elles méritent une place particulière dans cet exposé. Elles ne sont pas envahies par des terrils ou des installations minières comme dans les régions houillères, elles ne sont pas occupées par des rangées interminables de maisons ouvrières et de fabriques, ni coupées par un réseau serré de routes, de chemins de fer et de canaux; ce sont des régions dont le paysage a conservé en grande partie son aspect rural; en dehors du noyau central de ces communes qui peut présenter quelques caractéristiques urbaines, elles sont encore occupées principalement par des champs, des prairies et des fermes, mais bien des choses nous indiquent qu'une partie importante de la population doit principalement son existence à d'autres possibilités de travail que celles d'un caractère agraire offertes sur place et qui ne pourraient d'ailleurs justifier des densités de population allant jusqu'à 300, 500 et même 1.000 habitants par km<sup>2</sup>, comme c'est souvent le cas. Une grande partie, sinon la majorité de cette population est occupée en qualité de migrants alternants dans les villes et les agglomérations industrielles.

Les hautes densités de population dues à l'abondance des travailleurs migrants ne sont pas seulement situées dans la proximité immédiate des grandes agglomérations urbaines et industrielles et des régions industrielles déjà citées, mais aussi :

- 1° Dans une région triangulaire dont Bruxelles, Anvers et Gand indiquent à peu près les sommets. Ces trois importants foyers de la vie économique et sociale en Belgique ne peuvent en effet trouver la main-d'œuvre nécessaire sur leurs territoires respectifs et attirent nécessairement toute celle disponible des environs; les forces d'attraction qui s'exercent en sens contraire à partir de ces différentes villes, pénètrent fortement dans la contrée intermédiaire; les migrations ouvrières journalières y sont devenues un genre de vie normal, s'y sont enracinées profondément dans les habitudes et y atteignent des proportions très importantes (1).

(1) Pour des études récentes sur les migrations ouvrières en Belgique voir e.a. H. VAN DER HAEGEN, [31-32]; J. ALEXANDRE, [7]; A. DELPEREE, [12]; C. DE BRUYCKER, [9]; M.-E. DUMONT, [15]; C. MER-TENS [26].

Dans la région envisagée il existe évidemment aussi d'autres possibilités de travail sur place, soit dans l'agriculture, soit dans des entreprises commerciales, industrielles, de transport et autres, mais les migrations ouvrières y sont également et pour une large part responsables des hautes densités mi-agraires, mi-industrielles, qu'on y constate. Sans ces migrants alternants, on ne peut expliquer les densités de 300 à 1.000 habitants par km<sup>2</sup> présentes actuellement dans ces campagnes. En corrélation étroite avec les moyens de transport existants, ce phénomène s'étend en réalité encore plus loin qu'entre les trois grandes villes citées, où il reste cependant le plus frappant, en particulier vers Eeklo et le N.O. et plus faiblement jusqu'en Flandre Occidentale, vers Audenarde et le S.O., vers le Brabant wallon et le S.E., vers le N.E. jusqu'en Campine. Les forces attractives respectives de Gand, de Bruxelles ou d'Anvers rencontrent aussi les forces attractives concurrentes émanant en tous sens d'autres lieux de travail, soit de Courtrai et des centres textiles de la Lys, soit de la région industrielle wallonne, soit du bassin houiller de la Campine, soit encore d'autres pôles d'attraction situés à l'intérieur ou au delà des frontières; tout ceci n'empêche cependant pas que l'influence de Bruxelles, principal marché du travail en Belgique, se fait sentir quasi sur l'étendue tout entière du territoire.

2<sup>o</sup> La région frontière dans le sud des Flandres et le Hainaut occidental méritent également une mention particulière, parce qu'ici aussi les ouvriers migrants, mais frontaliers cette fois, augmentent la densité de la population plus que les moyens d'existence locaux et normaux ne le permettraient (1). En dehors des possibilités de travail existant dans les centres industriels belges de la région de la Lys, du bassin industriel wallon ou ailleurs, c'est surtout la région de Lille-Roubaix-Tourcoing qui donne de l'ouvrage à d'importants contingents de travailleurs belges (2). La tradition du travail frontalier est si fortement enracinée dans cette région frontière et le nombre d'ouvriers frontaliers est devenu si important (3), qu'ils ont su obtenir un statut spécial dont les principes ont d'ailleurs été fixés légalement. En tenant compte de tout ceci et en outre des possibilités de travail disponibles sur place et ailleurs en Belgique, nous pouvons comprendre la présence tout le long de la frontière française dans le sud de la Flandre et du Hainaut, de densités de population d'au moins 300 habitants par km<sup>2</sup>, dépassant même souvent les 1.000 habitants par km<sup>2</sup> tout comme dans la région citée au paragraphe précédent; nous y trouvons des agglomérations qui sans être devenues des villes, ont cependant perdu beaucoup de leur caractère rural.

### 3<sup>e</sup> GROUPE : LES DENSITES RURALES OU PRINCIPALEMENT RURALES.

Si nous faisons abstraction des densités étudiées précédemment et qui dépassent les 300 habitants par km<sup>2</sup>, soit les densités urbaines et industrielles, soit celles fortement influencées par les villes et par l'industrie, il nous reste à envisager les densités purement rurales ou tout au moins à prépondérance rurale.

Les densités purement rurales sont, en effet, rares en Belgique. Où que l'on soit, jusque dans les coins les plus reculés de notre pays, jusque dans les plus petits villages des Polders ou de l'Ardenne, de la Campine ou du Bas-Luxembourg, on trouve presque toujours un cer-

(1) Il y a d'autres ouvriers frontaliers en Belgique, mais leur nombre n'est pas tel qu'il puisse influencer considérablement la densité de la population.

(2) Pour les travailleurs frontaliers voir e.a. A. DELPEREE, [12]; F. LENTACKER, [21]; [5]; N. DE BOCC, [8]; R. SEVRIN, [27-28]; J. DECLERCQ, [10].

(3) Voir p.e. H. HANQUET, D.-J. DEMELENNE, J. CHARPENTIER, [16]; p. 368, note (1); J. JACQUES, [17], p. 13; R. SEVRIN, [29], p. 131.

tain nombre d'habitants qui assurent leur existence autrement qu'en remplissant une fonction rurale sur place; dans presque tous les villages on trouve un certain nombre d'habitants qui travaillent régulièrement, ou périodiquement, soit dans une ville plus ou moins proche en tant qu'employé ou ouvrier de fabrique, soit dans les mines ou les carrières, soit aux chemins de fer ou dans les ports, soit encore en tant qu'ouvriers agricoles ailleurs dans le pays ou à l'étranger (1).

Il est évidemment impossible de tracer une limite précise entre le groupe de densités précédent et celui-ci; il est certainement impossible de le faire en se basant uniquement sur les chiffres de la densité de la population qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, sont parfois fortement influencés par les grandes différences de superficie existant entre les diverses communes envisagées; nous ne pouvons certes pas négliger l'influence émanant du milieu géographique : même pour des densités purement rurales, la densité de population varie évidemment suivant les possibilités offertes par la nature et l'usage que l'homme a su en faire.

Mais quelle que soit l'importance des fonctions non rurales, le pourcentage des ouvriers saisonniers ou des habitants qui trouvent leur gagne-pain ailleurs, leur nombre n'est plus tel que la physionomie du paysage et le caractère de la densité de la population en soient profondément influencés. Bien que la population ne soit généralement pas uniquement rurale ou agraire, elle l'est d'une façon prépondérante là où la densité de la population n'atteint pas 300 habitants par km<sup>2</sup>, et la densité descend d'autant plus au-dessous de ce chiffre qu'elle est moins mélangée au point de vue de sa composition ou de son genre de vie.

Faisant abstraction du fait que cette population en majeure partie rurale peut encore fournir des chiffres de densité très divers, il nous faut cependant relever le phénomène important suivant, déjà observé lors de l'analyse de la carte, à savoir qu'environ à hauteur de la frontière septentrionale de la province du Hainaut, de l'arrondissement de Nivelles et de la province de Liège, il apparaît un changement notable dans la densité de la population : au nord de cette ligne on trouve des densités qui dépassent généralement les 100 habitants par km<sup>2</sup>; par contre au sud de cette ligne les densités n'atteignent généralement pas les 100 habitants par km<sup>2</sup>, exception faite des agglomérations urbaines ou industrielles et des régions sous forte influence urbaine ou industrielle déjà citées antérieurement.

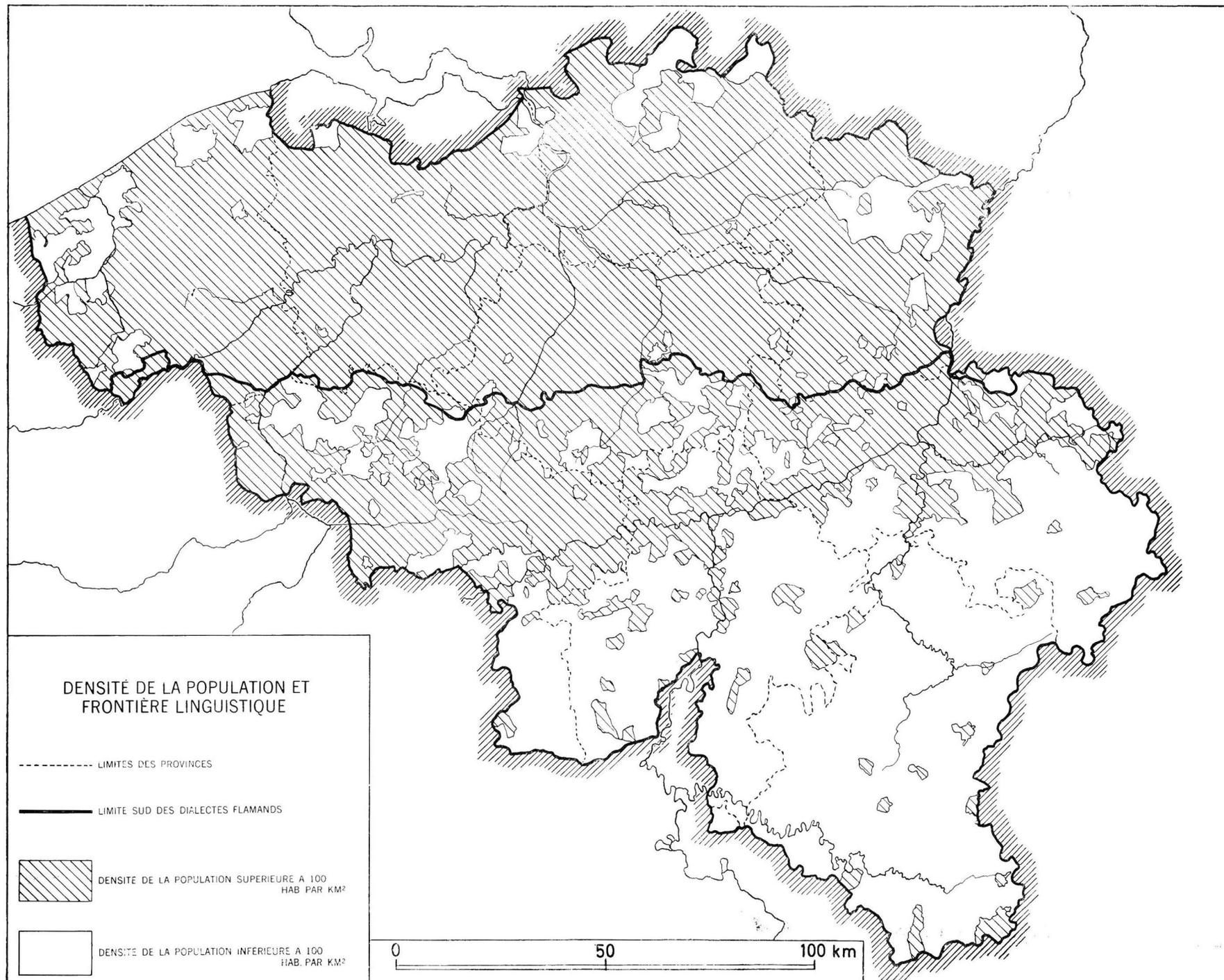
Ce nombre 100 n'a évidemment pas de signification transcendante en soi et ne doit pas être considéré comme une frontière brusque et précise pas plus d'ailleurs que la ligne de démarcation elle-même qui doit plutôt être considérée comme une zone de transition. Mais il est remarquable que cette zone de rupture dans la densité de la population évolue tout à fait indépendamment de ce qui à première vue devrait avoir une influence prépondérante sur ces densités rurales, c'est-à-dire indépendamment de la nature et de l'exploitation du sol, pour ne citer que les facteurs principaux.

Des vérifications faites jusqu'à ce jour, il ressort que cette zone de rupture telle qu'elle se présente actuellement ne correspond qu'avec un seul autre phénomène frappant : la frontière linguistique (2).

Sans qu'il puisse être question d'un quelconque rapport de cause à effet entre l'usage d'une langue et la densité de la population, la coïncidence de ces phénomènes permet de

(1) Voir e.a. L. DE SMET, [13], A. DELPEREE, [12]; F. LENTACKER, [22]; J. DECLERQ, [11]; J. MERCIER, [24]; R. SEVRIN, [29], p. 135-137.

(2) La frontière linguistique est indiquée sur la carte jointe à ce texte; elle a été établie d'après la carte de la frontière linguistique déposée par Mr Verroken comme document n° 15 pour le Centre Harmel. A quelques détails près, cette limite est la même que celle établie par E. LEGROS [20], carte h.-t. Nous n'avons pas tenu compte de la frontière entre les dialectes romans et germaniques dans l'est de notre pays car elle ne nous est pas utile pour cette démonstration. Nous ne nous arrêterons pas non plus aux points éventuellement litigieux à propos de la frontière linguistique.



conclure que la différence de langue indique l'appartenance à une autre communauté ethnique et que ces deux groupes ethniques se sont distingués au cours de leur développement par des évolutions démographiques propres et nettement différentes (1). Ceci étant constaté, il nous reste à distinguer dans ces diverses densités rurales, les subdivisions régionales et leurs principales caractéristiques.

1° *En pays flamand.*

- a) Des parties relativement étendues des différentes régions de polders (plaine côtière, le nord de la Flandre Orientale et les polders de l'Escaut en aval d'Anvers) ont une densité de population inférieure à 100, mais qui ne descend que rarement en dessous de 50. Ce sont les parties les plus purement agraires de la campagne flamande; il est curieux de constater combien ces terres de culture à haut rendement ont une densité de population bien plus basse que d'autres régions agricoles moins bien partagées. Plusieurs facteurs se sont sans doute combinés pour maintenir la densité de population à un niveau si bas entre autres l'étendue relativement grande des propriétés terriennes, la mécanisation grandissante du travail agricole durant les dernières décades, la grande proportion de pâturages et de l'élevage, qui exigent moins de main-d'œuvre, la situation périphérique dans le royaume, l'éloignement des agglomérations urbaines ou industrielles importantes, le manque de communications avantageuses, ce qui auparavant a aussi défavorisé le travail à domicile, puis l'industrialisation et les migrations journalières; citons aussi le rendement plus élevé des exploitations agricoles, qui a rendu superflu la recherche de revenus supplémentaires.

Des densités plus élevées se sont seulement formées aux environs d'Ostende dans la zone de passage vers l'intérieur du pays, ainsi qu'autour de Bruges, près de Zelzate et à proximité d'Anvers.

- b) Ailleurs en Flandre, la densité s'élève jusqu'au delà de 100 et même de 200 habitants par km<sup>2</sup>. La Flandre intérieure, sablonneuse, moins bien partagée par la nature, est une région de petites exploitations agricoles nécessitant un dur labeur pour arracher au sol des récoltes rentables. La population des campagnes flamandes trouvait précédemment des revenus supplémentaires dans le travail à domicile du lin; depuis un siècle, l'industrie linière n'est plus pratiquée chez soi, et il a fallu trouver d'autres possibilités de travail.

Elles se sont trouvées le plus facilement à proximité des grandes villes et des centres industriels et nous avons vu comment la densité de la population y dépasse le plus souvent les 300 habitants par km<sup>2</sup>. Mais même à de plus grandes distances des agglomérations urbaines ou industrielles, une partie de la population a trouvé le chemin vers les ateliers de ces grands centres, ou bien de petites entreprises sont venues s'installer elles-mêmes dans cette campagne déjà riche en main-d'œuvre disponible. Tout ceci a permis à la population de la Flandre intérieure de se développer encore davantage jusqu'à dépasser 200 habitants par km<sup>2</sup>, grâce donc au mode d'existence mi-campagnard, mi-industriel qui caractérise la plupart des familles flamandes, en particulier entre Bruges et Roulers, entre l'Escaut et la Dendre ou dans le Pays de Waas, grâce aussi parfois à une situation avantagée sur les voies de communication ou à une horticulture plus intensive.

(1) L'évolution démographique différente des Flamands et des Wallons apparaît clairement dans les cartes 24 et 25 de « l'Atlas National de Belgique ».

Dans les parties les moins accessibles ou à des endroits moins fertiles et plus boisés, la densité de la population reste inférieure à 150 habitants par km<sup>2</sup>, comme c'est le cas dans le S.O. de la Flandre où elle descend même jusqu'à moins de 100 à différents endroits de la partie occidentale de la région des collines de Flandre.

- c) En Campine, la densité de la population décroît du S.O. vers le N.E. Tandis que le S.O. subit encore l'influence d'Anvers, du pays de Boom et de la contrée de Malines, ou jouit encore localement des bonnes communications ferroviaires et routières entre Lierre et Anvers, la densité de la population décroît en direction du N.E. jusqu'à atteindre 200, puis 150 et 100 habitants par km<sup>2</sup>.

Dans le nord de la Campine, dans les régions les plus isolées et les moins favorisées par la nature du sol, où la bruyère, les dunes et les marais sont le plus étendus, ainsi que dans les parties du plateau campinois où les mines de charbon n'ont pas encore engendré une vie nouvelle, la densité descend en dessous de 100, rarement en dessous de 50 habitants par km<sup>2</sup>.

- d) Dans les contrées flamandes du plateau limoneux avec son activité agricole intense et très rentable, la densité reste ordinairement au-dessus de 100 habitants par km<sup>2</sup>. En Brabant où elle subit fortement l'influence des villes, elle reste même au-dessus de 200, en Hesbaye, où cette influence est moindre, elle occille généralement entre 150 et 200 habitants par km<sup>2</sup>.

## 2° *En pays wallon.*

- a) Malgré l'identité de la nature du sol, les parties wallones des plateaux limoneux n'ont qu'une densité de population comprise entre 50 et 100 habitants par km<sup>2</sup>.

Ce n'est que dans le voisinage de la région industrielle ou le long de l'Escaut, de la Dendre, du canal de Charleroi et de la Dyle que la population peut avoir des densités plus élevées grâce à une plus grande proportion de possibilités de travail en dehors de l'agriculture.

- b) Sur le plateau du Condroz avec ses grandes fermes et dans le pays de Herve avec son élevage intense, les densités prépondérantes vont également de 50 à 100; dans le centre du pays de Herve la densité peut même atteindre 200. Il existe dans ces deux contrées, plusieurs autres possibilités d'existence à côté du travail purement agricole. Les autres possibilités de travail se trouvent non seulement dans les régions industrielles voisines mais aussi, pour le pays de Herve dans les industries alimentaires locales et pour le Condroz dans de nombreuses carrières, dans quelques entreprises industrielles qui s'y sont établies et aussi dans le tourisme.

Plus au sud cependant, déjà dans la dépression humide de la Fagne et de la Famenne, la densité baisse de plus en plus souvent en dessous des 50 habitants par km<sup>2</sup>, sauf sur la bande calcaireuse du devonien moyen qui marque le passage de la région condruzienne à l'Ardenne, qui assure un meilleur rendement à l'agriculture et qui donne également naissance à plusieurs carrières.

- c) L'Ardenne. — Le climat plus rude, le sol peu fertile et à certains endroits le mauvais drainage sont à l'origine, en Ardenne, des petites exploitations peu rentables, qui sont d'ailleurs pour la plupart passées à l'élevage ces dernières décades. L'exploitation forestière y est certes importante mais elle n'exige que peu de main-d'œuvre. L'émigration y est aussi relativement élevée (1). Dans l'Ardenne la densité de la popu-

(1) Voir p.e. O. TULIPPE, [30], p. 44 et fig. 32.

lation ne dépasse presque jamais les 50 habitants par km<sup>2</sup>. Sur les grandes étendues de bois et de fagnes elle n'atteint même pas 25 habitants par km<sup>2</sup>. Ce sont les densités les plus basses de la Belgique que seul le tourisme peut porter à un niveau légèrement supérieur dans les vallées pittoresques de l'Ourthe, de la Lesse ou de la Semois.

- d) Le Bas-Luxembourg. — Au sud des Ardennes, dans la région des cuestas, les densités s'élèvent de nouveau; elles y oscillent autour des 50 habitants par km<sup>2</sup>; elles sont un peu plus élevées dans les dépressions, un peu plus basses sur les crêtes boisées. Comme les limites des communes ne correspondent pas avec les traits du paysage naturel, la répartition en bandes de la population apparaît mal sur cette carte des densités, sauf dans une bande orientée d'ouest en est, qui a une densité inférieure à 50 habitants par km<sup>2</sup>, et qui correspond à peu près à la large zone forestière qui s'étend sur le dos de la cuesta de Florenville au sud de la Semois jusque près d'Arlon. Plus au sud la population devient de nouveau plus dense; elle atteint les 50 habitants par km<sup>2</sup> dans la vallée du Ton, pour s'élever encore vers le S.E. en direction de la région de l'industrie sidérurgique lorraine, qui s'étend en territoire belge jusqu'à Athus, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

## BIBLIOGRAPHIE.

1. xxx. — *Algemene volks-, nijverheids- en handelstelling op 31 December 1947*. Deel I. Brussel, Anciens Etablissements Aug. Puvrez, 1949, in-4°, 421 p. (Koninkrijk België. Ministerie van Economische Zaken en Middenstand. Nationaal Instituut voor de Statistiek).
2. xxx. — *Recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947*. Tome I. Bruxelles, Anciens Etablissements Aug. Puvrez, 1949, in-4°, 415 p. (Royaume de Belgique. Ministère des Affaires économiques. Institut national de Statistique).
3. xxx. — *Atlas de France*. — Paris, Ed. Géographiques de France, s.d. [1931-1945], in-f°, 82 pl. (Comité national de Géographie).
4. xxx. — *Atlas de la République Tchecoslovaque*, publié par l'Académie tchèque sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères de la République tchecoslovaque. Prague, Ed. Orbis S.A., 1935, in-f° obl., 55 pl.
5. xxx. — *La main-d'œuvre frontalière dans le Nord de la France*. « Etudes et Conjonctures. — Economie française », Paris, 4<sup>e</sup> année, 1949, in-4°, n° 3, p. 36-51, 3 fig.
6. ALEXANDER, J.-W. & G.-A. ZAHORCHAK. — *Population-density maps of the United States: techniques and patterns*. « Geographical Review ». New-York, vol. XXXIII, 1943, p. 457-466, 7 fig.
7. ALEXANDRE, J. *Les facteurs de l'attraction exercée sur la main-d'œuvre par la région industrielle liégeoise*. « Bulletin Société belge Etudes géographiques », Louvain, t. XX, 1951, p. 445-452, 1 fig.
8. DE BOCK, N. — *Le problème des frontaliers belges dans le nord de la France*. « Revue Institut Sociologie », Bruxelles, 22<sup>e</sup> année, 1949, p. 502-505.
9. DE BRUYCKER, C. — *Werkforensen. Enquête naar de levensvoorwaarden van de werkforensen uit Oosten Westvlaanderen in de Gentse agglomeratie gedurende 1947-1951*. Gent-Eeklo, Uitg. Gewestel. A.B.V.V., 1952, 8°, 267 p.
10. DECLERCQ, J. — *Onze grensarbeiders in Frankrijk*. « De Gids op Maatschappelijk Gebied », Brussel, jg. 38, 1947, p. 289-308.
11. DECLERCQ, J. — *Onze seizoenarbeiders in Frankrijk*. « Economisch & Sociaal Tijdschrift », Antwerpen, jg. 1, 1947, p. 179-192.
12. DELPÉRÉE, A. — *La mobilité géographique de la main-d'œuvre belge*. « Revue Sciences économiques », Liège, 26<sup>e</sup> année, 1951, p. 139-173.
13. DE SMET, L. — *De Vlaamse seizoenarbeiders in Frankrijk*. « Geografisch Tijdschrift », Groningen-Djakarta, jg. 6, 1953, p. 162-166.
14. DUMONT, M.-E. — *Over twee nieuwe methodes voor de cartografische voorstelling van de bevolking en de bewoning*. « Natuurwetenschappelijk Tijdschrift », Gent, jg. 29, 1947, p. 179-185.

15. DUMONT, M.-E. — *Les migrations ouvrières du point de vue de la délimitation des zones d'influence urbaine et la notion de zone d'influence prédominante. Application à l'agglomération gantoise.* « Bulletin Société belge Etudes géographiques », Louvain, t. XIX, 1950, p. 21-35, 2 fig., 1 pl. h.-t.
16. HANQUET, H., D.-J. DEMELENNE & J. CHARPENTIER. — *Répartition de la population sur le territoire de la Wallonie.* « Economie wallonne, Revue wallonne des Questions économiques et sociales », Liège 1950, p. 359-369, 2 fig. (Ed. Conseil économique wallon).
17. JACQUES, J. — *Les frontaliers du Tournais occidental et de la Flandre wallonne. Etude d'un courant de main-d'œuvre et de ses conséquences pour la géographie humaine de la région.* « Bulletin Société royale belge de Géographie », Ixelles, 76<sup>e</sup> année, 1952, p. 13.
18. LEFEVRE, M.-A. — *Les régions géographiques belges.* In : Grande Encyclopédie de la Belgique et du Congo. Bruxelles, Editorial Office, 1938, in-4°, t. 1, p. 99-111, fig., 1 pl. h.-t. *Idem*, « Bulletin Société belge Etudes géographiques », Louvain, t. X, 1940, p. 49-74, 1 pl. h.-t.
19. LEFEVRE, M.-A. — *Principes et problèmes de géographie humaine.* Bruxelles, Editorial Office, 1945, in-8°, 203 p., 64 fig., 1 pl. h.-t.
20. LEGROS, E. — *La frontière des dialectes romans en Belgique.* Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1948, in-8°, 115 p., 1 crt. h.-t. (Mémoires Commission royale de Toponymie et de Dialectologie [Section wallonne], n° 4).
21. LENTACKER, F. — *Les frontaliers belges travaillant en France : caractère et fluctuations d'un courant de main-d'œuvre.* « Revue du Nord », Lille-Arras, t. 32, 1950, p. 130-144.
22. LENTACKER, F. — *Un type de main-d'œuvre agricole en régression dans la France d'aujourd'hui : les saisonniers belges.* « Revue Histoire économique et sociale », Paris, t. 29, 1951, p. 26-31.
23. LEYDEN, F. — *Die Volksdichte in Belgien, Luxemburg und den Niederlanden in ihrer Verteilung nach den einzelnen Gemeinden und in ihrer Beziehungen zur Wohndichte und zur Häuserdichte in den drei Staaten.* Gotha, Justus Perthes, 1929, in-4°, 54 p., 3 pl. h.-t. (Ergänzungsheft nr. 204 zu « Petermanns Mitteilungen »).
24. MERCIER, J. — *Les migrations saisonnières dans l'agriculture belge.* « Bulletin Institut Recherches économiques et sociales », Louvain, t. 13, 1947, p. 805-831, 1 crt.
25. MERTENS, C. — *La répartition de la population sur le territoire belge. Etude de démographie sociale.* Louvain, Ed. Soc. Etudes morales, Bruxelles, F. Larcier, 1946, in-8°, XVIII + 302 p., 8 fig., 4 crt. h.-t.
26. MERTENS, C. — *Un trait fondamental de la vie sociale belge. Les déplacements alternants.* « Vie économique et sociale », Anvers, 1<sup>re</sup> année, 1947, p. 41-62.
27. SEVRIN, R. — *Les travailleurs dans le Hainaut occidental.* « Bulletin Association Géographes français », Paris, 1947, n° 188-189, p. 106-114, 4 fig.
28. SEVRIN, R. — *Les échanges de population à la frontière entre la France et le Tournais.* « Annales de Géographie », Paris, 58<sup>e</sup> année, 1949, p. 237-244, 3 fig.
29. SEVRIN, R. — *Le Hainaut occidental. Contribution à l'étude géographique et économique du Tournais et des régions d'Ath, de Lessines et de Lens.* Mons, Institut de Recherches économiques du Hainaut, 1954, 8°, 221 p. + Atlas, in-4°, 38 pl. (« Le Hainaut économique », 8<sup>e</sup> année, 1954, n°s 1 et 2).
30. TULIPPE, O. — *Le vieillissement de la population belge.* Bruxelles, « Chantiers dans le Monde », Ed. Art et Technique, 1952, 4°, 48 p., 32 fig., 1 pl. h.-t. (Les Cahiers de l'Urbanisme n° 10).
31. VAN DER HAEGEN, H. — *De Brusselse werkforensen.* « Tijdschrift Belgische Vereniging Aardrijkskundige Studies », Leuven, 21<sup>e</sup> jg., 1952, p. 319-371, 5 fig., 5 pl. h.-t.
32. VAN DER HAEGEN, H. — *Les migrants alternants bruxellois.* « Bulletin Société belge Etudes géographiques », Louvain, t. XXII, 1953, p. 441-449.